

Localisation

Saint-Germain-Lespinnasse (42)

Population accueillie

Garçons de 13 à 16 ans

Capacité d'accueil

12 places / 27 professionnels
365 jours par an

Durée de placement

6 mois – renouvelable une fois

Contact

Le Prado - CEF de la Teyssonne

98, allée des Cèdres
42640 Saint-Germain-Lespinnasse

Tel : 04 77 76 17 41

Fax : 04 77 76 17 42

Accès

À 20 minutes de Roanne
N7 – Sortie St-Germain-Lespinnasse



Reconnue d'Utilité Publique, le Prado est une organisation **d'intérêt général** qui accompagne les enfants, les jeunes et les adultes fragilisés à se construire un avenir.

Notre action repose sur des principes forts : la défense **des valeurs humaines universelles**, le **refus de toute forme d'exclusion** et **l'accueil inconditionnel** tolérant et respectueux des identités et cultures de chacun. Le Prado propose un accompagnement qui prend en compte la personne dans sa globalité, favorisant son pouvoir d'agir pour un **avenir porteur d'espoir**.

Le Prado en chiffres



www.le-prado.fr

CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ DE LA TEYSSONNE



Le CEF de la Teyssonne constitue, pour les jeunes mineurs, une **alternative à l'incarcération** dans le cadre d'une **mesure judiciaire**. Sa mission consiste à héberger, protéger et accompagner les jeunes, afin de les aider à construire un projet. Le placement dure **6 mois** et se déroule en **trois temps**.



La phase d'accueil et d'observation

Les deux premiers mois du placement sont dédiés à l'**intégration du jeune** dans le CEF. Cette phase d'observation permet à l'équipe éducative de faire un **bilan global et complet** de la situation du jeune (santé, psychologique, familiale, scolaire...) et d'évaluer sa capacité à intégrer les règles de vie du CEF.

C'est à partir de ce bilan que l'équipe construit, avec le jeune et sa famille, un **projet éducatif individualisé**.

Tout au long du placement, le jeune reste en **lien avec sa famille** (par téléphone ou lors de visites médiatisées). Ils ont la possibilité de se voir au sein du CEF et d'échanger avec l'équipe éducative.



La mise en place du projet éducatif individualisé

Le projet éducatif individualisé du jeune s'articule autour de la **réinsertion scolaire**, une priorité dans l'accompagnement du CEF. L'évaluation des acquis scolaires, réalisée au cours de la phase d'accueil, permet à l'enseignant (détaché de l'Education Nationale) de définir le contenu de l'enseignement qui sera dispensé au jeune tout au long de son parcours.

De plus, des activités d'**insertion professionnelle, socio-culturelles et sportives** sont quotidiennement organisées et proposées par les professionnels afin d'inscrire les jeunes dans une démarche active.

Enfin, en fonction de leur parcours et de leur l'âge, des **stages d'observation en entreprises** sont proposés aux jeunes pour leur permettre de découvrir la réalité d'un métier et commencer à se projeter dans la vie professionnelle.

La préparation à la sortie

Lors des deux derniers mois du placement, le travail concernant l'orientation scolaire et professionnelle est poursuivi, avec un accent mis sur la **re-scolarisation dans un établissement extérieur** et la construction d'un **projet d'avenir**.

L'équipe éducative construit, **avec le jeune et sa famille** une orientation de sortie pour éviter toute rupture à la fin du placement et favoriser les conditions de réussite de celle-ci.

Ce troisième temps du placement est réalisé en **collaboration étroite avec de nombreux partenaires extérieurs**. À la fin du parcours, un **bilan** est réalisé retraçant l'**évolution et le projet du jeune**.

